

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DE LIEUSAIN

Séance du 19 mars 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
11	11	9

L'an deux-mille-vingt-cinq et le dix-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Valérie LENGARD, Vice-Présidente

**Date de la convocation**

06.03.2025

**PRESENTS** : Mme Brigitte BERARD, M. Bernard CAMPEIS, Mme Nadine HULIN, Mme Valérie LENGARD, M. Christian MARCEAU, M. Jean-Paul MARET, M. Stéphane STOLZ.

**PROCURATIONS** : Mme Céline ARPACI pouvoir à Mme Nadine HULIN, M. Michel BISSON pouvoir à Mme Valérie LENGARD.

**ABSENT** : M. Omar DEL, Mme Judicaëlle KOMBO-TSIMBA.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Nadine HULIN.

**Objet de la délibération**

Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2024

Rapporteur : Valérie LENGARD

N° 03.2025

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2343-1 à L2343-2,

VU l'instruction comptable et budgétaire M57,

VU le Budget Primitif de 2024,

VU la reprise des écritures par le Comptable du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et celui de toutes les opérations d'ordre passées dans les écritures,

VU le projet de compte administratif 2024,

**CONSIDERANT** la présentation du compte de gestion de l'exercice 2024,

**CONSIDERANT** que les écritures retracées dans le compte de gestion du Comptable public du Service de Gestion Comptable de Melun sont en tous points conformes à celles retracées dans le compte administratif de l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Article 1** : Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Comptable public du Service de Gestion Comptable de Melun, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,

**Article 2** : Dit que les résultats ainsi constatés sont conformes au compte administratif de l'ordonnateur,

**Article 3** : Approuve le compte de gestion 2024 du Comptable Public.

Pour extrait conforme,  
Lieusaint, le 19 mars 2025

Nadine HULIN

Secrétaire de séance

Michel BISSON

Président du CCAS



*Le Président :*

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*

## Résultats budgétaires de l'exercice

51300 - CCAS LIEUSAINT

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 358,92	302 492,00	310 850,92
Titres de recette émis (b)	1 905,43	229 561,06	231 466,49
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 905,43	229 561,06	231 466,49
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 358,92	302 492,00	310 850,92
Mandats émis (f)	1 017,43	204 745,91	205 763,34
Annulations de mandats (g)		2 346,55	2 346,55
Dépenses nettes (h = f - g)	1 017,43	202 399,36	203 416,79
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	888,00	27 161,70	28 049,70
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

5133 CCAS LIEUSAINT Exercice 2024

PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal	7 470,92	888,00		8 358,92
Investissement	82 233,15	27 161,70		109 394,85
Fonctionnement	89 704,07	28 049,70		117 753,77
<b>TOTAL I</b>				
II - Budgets des services à caractère administratif				
<b>TOTAL II</b>				
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>89 704,07</b>	<b>28 049,70</b>		<b>117 753,77</b>